

Talant Sport Orientation

REGIONALE MD DU 27 SEPTEMBRE 2020

Consignes de courses

Vous êtes accueillis par la commune de Saint-Victor-sur-Ouche (maire : Jean-David Lalevée). La forêt est en partie communale. Un dossier a été déposé à la Préfecture conformément aux rassemblements de plus de 10 personnes. Nous nous engageons tous à respecter les règles sanitaires :

- port du masque obligatoire sur les zones de parking, d'accueil, de départ jusqu'à la prise de carte et après l'arrivée,
- distanciation sociale de 2 m,
- pas d'affichage de résultats pour éviter les concentrations de personnes.

Autre obligation : se décaler de 5 m de la balise trouvée pour une relecture de carte.

Distance parking-accueil : sur place.

Départ : à partir de 10h, horaires attribués à l'avance.

Distance accueil-départ : 1200 m et 75 m de dénivelée. Une route est à traverser dans le village. Prudence.

Distance arrivée-accueil : 900 m. Idem traversée de route.

Échelle : 1/7500^e. Sauf 1/5000^e : jalonné et vert.

Circuits découverte Jaune et Bleu. Présentation du certificat médical pour les non licenciés.

Quelques fils de fer barbelés et non barbelés notés sur la carte.

Toilettes dans la salle des fêtes.

Pas d'affichage de résultats. Selon la qualité des réseaux, résultats officiels en continu sur <https://liveresultat.orientering.se/followfull.php?lang=fr&comp=18241>

La carte étant gardée par le coureur après la course, les organisateurs comptent sur votre sens de la responsabilité et du fair-play.

La toute première édition de cette carte du Château de Marigny a été relevée par Gérard Venon qui nous a quittés tout récemment. Pensons à lui et à sa famille.

Bonne course